

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
1990, RUE WILLIAM**

PRENEZ AVIS que lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **11 décembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, le conseil statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relative à l'immeuble situé au 1990, rue William, lequel est érigé sur les lots 1 573 209 et 2 296 177 du cadastre du Québec.

Cette demande d'autorisation vise à permettre :

- l'usage H.7, aux conditions suivantes :

- un minimum de 10 % de logements de 3 chambres ou plus doit être aménagé. Un logement de trois chambres ou plus doit avoir une superficie minimale de 96 m²;
- le niveau sonore, à l'intérieur d'une partie du bâtiment où s'exerce l'usage « habitation », doit être égal ou inférieur à 40 dBA Leq (24 h);
- soumettre, dans le cadre de l'approbation en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA22 22014), un document décrivant les dispositifs mis en place pour assurer la résilience du bâtiment face aux pluies abondantes, notamment pour les logements en sous-sol,

et ce, malgré l'article 137 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Pour information, veuillez communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : urbanisme-sud-ouest@montreal.ca

FAIT à Montréal, le 19 novembre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire